

BRÈVES ÉCONOMIQUES

AFRIQUE CENTRALE

Mai 2024

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL DE YAOUNDE

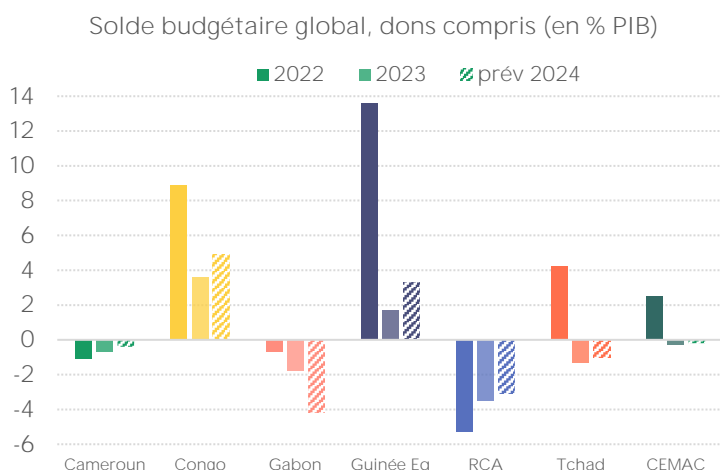
Zoom sur la situation budgétaire et de l'endettement en CEMAC

Dans son [dernier rapport sur les perspectives économiques régionales en Afrique Subsaharienne \(ASS\)](#), le FMI souligne que la plupart des pays de l'ASS ont entamé le « rééquilibrage de leurs compte publics ». Ainsi, le déficit budgétaire (dons inclus) est passé d'une valeur médiane de 5,2 % du PIB en 2022 à 4 % en 2023. Selon les prévisions, cette consolidation budgétaire devrait se poursuivre en 2024 et 2025, avec des déficits attendus respectivement à 3,7 % et 3 %. En zone CEMAC, après un excédent budgétaire ponctuel de 2,5 % du PIB en 2022, le solde budgétaire est redevenu déficitaire affichant un déficit de 0,3 % du PIB en 2023. Ce dernier devrait se creuser à moyen terme pour atteindre 0,9 % en 2025. Cette détérioration du solde budgétaire est principalement due à la baisse des recettes pétrolières en lien avec la chute des prix du pétrole sur le marché international (le prix moyen annuel du baril de Brent a chuté de 18 % sur un an, s'établissant à 83 USD/b en 2023).

LE CHIFFRE A RETENIR

- 0,3 %

Le solde budgétaire (en pourcentage du PIB) de la CEMAC, dons compris, en 2023

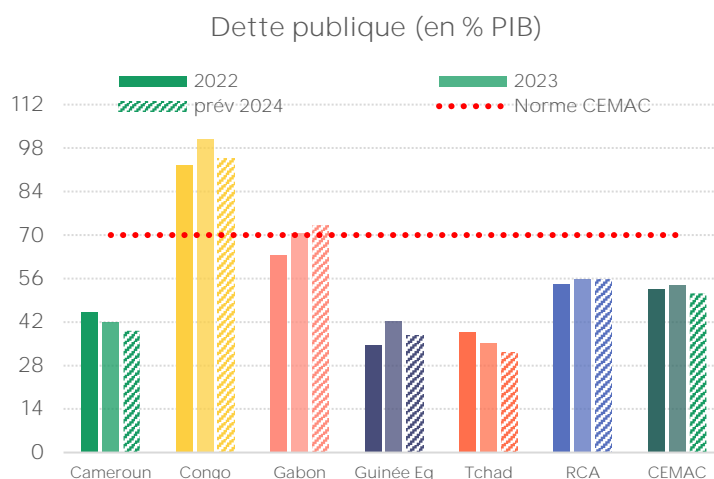


Source FMI, avril 2024

Dans les détails, entre 2022 et 2023, le solde budgétaire a connu une dégradation notable en Guinée équatoriale (-11,9 pp à +1,7 %), au Tchad (-5,5 pp à -1,3 %), au Congo (-5,3 pp à +3,6 %), et au Gabon (-1,1 pp à -1,8 %). En revanche, le Cameroun et la République centrafricaine, malgré des soldes budgétaires toujours déficitaires, ont enregistré des améliorations respectives de 2,7 pp et 0,5 pp, portant leurs soldes à -0,7 % et -3,5 %, illustrant ainsi les efforts de consolidation budgétaire engagés dans le cadre des programmes en cours avec le FMI. Les services du FMI mettent en exergue l'importance pour les pays d'ASS de veiller à la qualité des ajustements budgétaires pour

ne pas compromettre la croissance. Ils recommandent de privilégier une augmentation des recettes intérieures, notamment par une meilleure mobilisation des recettes fiscales, plutôt qu'une réduction des dépenses, tout en préservant les dépenses sociales et d'investissement.

Sous l'effet de la détérioration du solde budgétaire, le ratio dette publique/PIB des pays de la CEMAC a augmenté de 1,3 pp, atteignant 53,8 % du PIB de la zone en 2023. Cependant, la vulnérabilité de la dette demeure élevée dans certains États membres. En 2023, un tiers des États de la CEMAC ont enregistré des niveaux d'endettement dépassant la norme communautaire de 70 %. Le Congo reste en situation de surendettement, avec une dette publique estimée à 100,8 % du PIB (+8,3 pp en un an), en raison de la restructuration et de l'audit des arriérés en cours. La dette publique gabonaise a connu une hausse de 6,9 pp pour atteindre 70,5 % du PIB. Bien que n'étant pas en situation de surendettement, d'autres pays de la zone ont également vu leur niveau d'endettement progresser sur un an, notamment la Guinée Équatoriale (+7,8 pp à 42,4 %) et la Centrafrique (+1,5 pp à 55,7 %). Le Cameroun et le Tchad sont les seuls pays de la zone à afficher une diminution de leur ratio de dette, avec des baisses respectives de -3,4 pp et -0,8 pp sur un an, portant leur dette publique à 41,9 % et 35,1 % du PIB respectivement.



Source : FMI, avril 2024

Régional

La BID octroie un prêt de 80,5 Mds FCFA pour le PIRECT

Le 14 mai 2024, le président de la République a [signé](#) un décret autorisant le ministre de l'économie à **contracter un prêt de 80,5 Mds FCFA** auprès de la Banque Islamique de Développement (BID) pour financer le projet **d'interconnexion des réseaux électriques du Cameroun et du Tchad (PIRECT)**. Ce projet contribuera à renforcer la stabilité du réseau électrique au Cameroun et facilitera les **échanges d'énergie entre le Cameroun et le Tchad**. Le PIRECT prévoit la construction de 524 km de ligne aérienne de 225 kV entre Ntui (Centre) et Wouro Soua (Adamaoua) ; **l'installation de 4 postes de transformation** (Ntui, Yoko, Tibati et Wouro Soua), l'alimentation de 110 villages des régions du Centre et de l'Adamaoua et permettra de fournir

100 MW au Tchad. Pour rappel, en décembre 2023, la Banque Mondiale a octroyé 178 Mds FCFA pour ce projet.

La BDEAC approuve une enveloppe de 60 Mds FCFA pour le financement de projets dans la sous-région

Le [conseil](#) d'administration de la Banque de Développement des États de l'Afrique Centrale (BDEAC) s'est réuni en session ordinaire le 13 mai 2024 à Douala, sous la présidence du ministre des finances et du budget de la République du Tchad. Il a notamment permis d'approuver les **comptes de l'exercice 2023** mais également de valider plusieurs propositions de financement de projets dans **les secteurs de l'agriculture, l'agro-industrie, le transport aérien et les services financiers** pour un montant global de 60 Mds FCFA.

Minerai de fer de Nabéba : Lancement technique du projet

L'exploitation de la mine de Nabéba au Congo a été lancée le 8 mai 2024, quelques mois seulement après celui de Mbalam au Cameroun. Cet événement s'est déroulé en présence des autorités camerounaises et congolaises, ainsi que des représentants de Bestway Finance Ltd, **Sangha Mining et du consortium d'entreprises chinoises responsables des travaux.** Ce projet d'exploitation du fer entre le Cameroun et le Congo renforcera l'intégration régionale, **notamment par la construction prévue d'un chemin de fer** reliant les deux pays. Il générera des retombées économiques significatives, créant plus de vingt mille emplois, et positionnera les deux pays comme le cinquième pool mondial de production de fer. Pour rappel, les réserves de fer du gisement de Nabéba sont estimées à 1,5 milliard de tonnes, avec des perspectives de production annuelle moyennes de 22 à 35 millions de tonnes.

Cameroun

Notation financière : Fitch Ratings maintient la note « B »

L'agence de notation américaine Fitch Ratings a [maintenu](#), le 17 mai dernier, la note du Cameroun à « B » pour ses emprunts en devise à long terme avec une perspective négative. Cette décision reflète une économie diversifiée et une croissance du PIB résiliente, ainsi qu'un niveau d'endettement modéré. Cependant, Fitch souligne des faiblesses persistantes dans la gestion des finances publiques, notamment de la trésorerie et une sous-estimation des dépenses, y compris les subventions aux carburants et les dépenses de sécurité imprévues. Ces insuffisances ont conduit à l'accumulation d'arriérés intérieurs, atteignant 1,6 % du PIB à fin mars 2024, contre 0,6 % en 2023 et 0,7 % en 2022. Les analystes de Fitch relèvent également un risque politique accru à un an des élections présidentielles, en plus des problèmes sécuritaires dans les régions anglophones et du

Nord du pays. Malgré ces défis, Fitch prévoit une croissance économique de 3,9 % en 2024 et de 4,1 % en 2025, tirée principalement par le secteur non pétrolier.

Les prix industriels baissent de 5,4 % en 2023

L'indice des prix à la production industrielle (IPPI) [publié](#) par l'institut national de la statistique (INS) le 7 mai 2024, indique une baisse des coûts de production au sein des industries camerounaises en 2023, contribuant à une baisse de 5,4 % des prix d'usine. Cette évolution est attribuée à plusieurs facteurs, notamment la stabilisation des prix des matières premières et l'amélioration de la chaîne d'approvisionnement. Après une envolée de 11 % en 2022, les prix de production de l'industrie agroalimentaire camerounaise connaissent un ralentissement significatif en 2023, avec une baisse de 1,7 %. Cependant, malgré la réduction anticipée des prix du marché en raison de l'amélioration des coûts de production, l'inflation dans le pays est restée largement insensible au cours de la période considérée. Le rapport de l'INS sur l'inflation au Cameroun en 2023 et les perspectives pour 2024 indique que l'indicateur s'est établi à 7,4 % en 2023, atteignant ainsi son troisième niveau le plus élevé au cours des 29 dernières années, après des taux respectifs de « 32,5 % et 9 % en 1994 et 1995, suite à la dévaluation de 50 % du franc CFA le 11 janvier 1994 ».

L'accès à l'électricité progresse légèrement au Cameroun, mais les disparités rurales persistent

L'accès à l'électricité au Cameroun a connu une modeste augmentation, passant de 58,4 % en 2014 à 60,2 % en 2021, selon les [résultats](#) de la 5e enquête camerounaise auprès des ménages (Ecam5) publiés par l'INS. Cependant, le rapport met en évidence un écart flagrant entre les taux d'électrification urbains et ruraux. Alors que les zones urbaines affichent un taux d'accès de 87,6 %, les zones rurales accusent un retard significatif avec seulement 28,4 %.

Les 60 premiers MW du Barrage de Nachtigal ont été injectés dans le réseau interconnecté Sud

Depuis le 10 mai 2024, le Réseau Interconnecté Sud (RIS) bénéficie de 60 MW produits par le **barrage de Nachtigal**. Lors d'une [cérémonie](#) en présence des autorités publiques et des **différents acteurs du secteur de l'énergie**, la société de projet NHPC (Nachtigal Hydro Power Company) a procédé au couplage et à la synchronisation du groupe n°1 (60 MW) de **l'aménagement hydroélectrique de Nachtigal** au RIS. Cette opération marque une étape significative dans **l'avancement du projet** achevé à 94%. Les six autres groupes seront progressivement mis en service dans les mois à venir, avec une livraison définitive du projet prévue pour décembre 2024. Pour mémoire, le barrage de Nachtigal permettra à terme de fournir 420 MW, soit 30% des besoins énergétiques du Cameroun.

La FAO lance l'initiative « Villes vertes » au Cameroun

L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a procédé au [lancement](#) officiel, le 21 avril dernier, de **l'initiative « villes vertes »** pour soutenir le développement urbain durable. L'initiative initialement axée sur des projets liés à la gestion des déchets et à l'agriculture urbaine, devrait **s'étendre à sept autres municipalités**. Le projet, financé par la Banque Mondiale à hauteur de 2,92 M USD, vise à renforcer la production alimentaire et la résilience des agriculteurs.

Commerce extérieur en 2023 : Le déficit de la balance commerciale se creuse

Selon le [rapport](#) de l'INS sur le commerce extérieur en 2023, publié le 8 mai, le déficit de la balance commerciale du Cameroun en 2023 a atteint son plus haut niveau depuis 2015, totalisant 2 004 Mds FCFA, marquant une augmentation de 40,3% par rapport à 2022.

Cette détérioration significative a été attribuée à une baisse de 14,2% des recettes d'exportation, principalement en raison de la diminution des ventes de pétrole et de gaz naturel, qui représentaient ensemble 52% des recettes d'exportation. Les dépenses d'importation ont augmenté de 1,7%, sous l'effet des achats de carburants et de lubrifiants. Toujours selon le rapport, le paysage des exportations du Cameroun est très concentré, avec 10 clients principaux représentant 77,1% des exportations du pays en 2023. Les Pays-Bas sont en tête avec une part de marché de 23,2%, suivis par la France (12,3%), l'Inde (9,6%) et la Chine (7,8%).

Conjoncture de la dette publique au premier trimestre 2024

Selon les dernières [données](#) de la Caisse Autonome d'Amortissement (CAA), à la fin du premier trimestre 2024, la dette du secteur public camerounais représentait 42,9% du PIB, soit 12 714 Mds FCFA, en hausse de 1,1% en glissement annuel. Environ 93,3% de cette dette proviennent **de l'Administration Centrale**, suivie des Entreprises et Etablissements Publics (7,2%) et des CTD (0,1%). **L'encours de la dette directe de l'Administration Centrale** est de 11 860 Mds FCFA au total et est composée (i) de 69% de dettes issues de créanciers extérieurs (8 197 Mds FCFA), dont 4 049 Mds FCFA auprès des créanciers multilatéraux et 3 072 Mds FCFA auprès des créanciers bilatéraux) ainsi que de créanciers commerciaux (1 076 Mds FCFA), et (ii) 31% de bailleurs domestiques (3 501 Mds FCFA) comprenant pour plus de moitié les titres publics (1 865 Mds FCFA) du marché régional. En outre, au cours du premier trimestre 2024, le gouvernement camerounais a finalisé quatre accords de financement importants d'un montant total de 240,7 Mds FCFA, signalant un engagement substantiel dans divers secteurs stratégiques. Ces accords comprennent 75,2% de prêts concessionnels et 24,8% de prêts non concessionnels.

INCM-Augentic signe un contrat avec l'Etat pour la modernisation du système d'identification

Le contrat [signé](#) le 13 mai 2024 entre le délégué général à la Sûreté nationale (DGSN), Martin Mbarga Nguete, et le président-directeur général du consortium germano-portugais INCM-Augentic, Labinot Carreti, porte sur le financement, la concession, le développement, **la mise en service et l'exploitation d'un nouveau système d'identification sécuritaire** au Cameroun. Ce projet, financé par Augentic, comprend la construction de 68 centres multifonctionnels ultramodernes sur l'ensemble du territoire camerounais. Le projet prévoit la rénovation et la modernisation de 219 postes d'identification existants. Il devrait permettre d'accélérer la délivrance de cartes nationales d'identité sous 48h et de prendre rendez-vous en ligne via une plateforme de pré enrôlement. Pour rappel, INCM-Augentic a déjà obtenu un [contrat](#) en juin 2021 pour la mise en place d'un système similaire de gestion des passeports biométriques.

Accord de financement de 162,8 Mds FCFA pour la construction du 2^{ème} pont sur la Bénoué

Un protocole d'accord d'un montant de 162,8 Mds FCFA a été signé le 16 mai 2024 entre le ministre des travaux publics et le mandataire du groupement levantina Ingnera Y Construcción S. L. et TECOPY-LIC pour un montant de 162,8 Mds FCFA pour la construction d'un pont sur le fleuve Bénoué. Le pont, formé de deux chaussées unidirectionnelles de 2x2 voies extensibles, sera construit sur un linéaire de 550 m. Le projet global prévoit une seconde phase qui portera sur la construction de la voie de contournement de la ville de Garoua. Le chantier sera financé conjointement par l'État du Cameroun et la Deutsche Bank.

Air France renforce sa présence au Cameroun

La présidente du Conseil d'administration d'Air France-KLM en visite au Cameroun a annoncé l'acquisition d'un Boeing 787-9 afin d'équiper sa flotte dédiée à la desserte du Cameroun. Cette acquisition portera à trois le nombre d'appareils desservant le Cameroun. Elle vise à renforcer et à améliorer l'offre du transporteur aérien qui disposera d'un avion de dernière génération plus performant et plus confortable. Ce Boeing offre notamment une cabine plus spacieuse, des sièges plus ergonomiques et un système de divertissement en vol plus moderne.

Centrafrique

Publication du rapport annuel du bureau de l'UNICEF

Le 30 avril 2024, le bureau de l'UNICEF en République centrafricaine a publié son [rapport](#) annuel, signalant une légère amélioration de la situation humanitaire, bien que la situation politique et économique reste fragile. Avec 6,1 millions de personnes, dont 50 % de moins de 18 ans, la RCA a l'un des taux de pauvreté les plus élevés au monde ; par rapport à l'Objectif de Développement Durable (ODD-1), 65,7 % des centrafricains vivent sous le seuil de pauvreté international (USD 2,15/jour en PPA de 2017). **L'une des réalisations majeures du bureau en 2023 concerne le renforcement du cadre de la protection sociale : l'UNICEF a établi un partenariat avec le ministère des finances et du budget, qui se focalise sur la transparence budgétaire, la participation citoyenne et le renforcement des capacités des ministères sectoriels (santé et éducation) sur l'élaboration du budget pour le passage au Budget Programme en 2025. Avec l'appui de l'UNICEF, la RCA a participé pour la première fois à l'Enquête Budget Ouvert, et le Budget Citoyen a été disséminé dans cinq villes du pays.**

Conférence nationale pour la transhumance

Une [conférence](#) nationale de haut niveau pour une transhumance pacifique et prospère en République Centrafricaine s'est tenue le 13 mai 2024 à Bangui sous la présidence du président de la République, Faustin Archange Touadera avec le soutien de la MINUSCA. Cet événement visait à renforcer le soutien des autorités dans la **gestion d'une transhumance apaisée et prospère**, conformément aux prévisions de l'**Accord politique pour la paix et la réconciliation (APPR-RCA)** et de la Feuille de Route de Luanda. Une série de recommandations, qui devraient servir de base à une feuille de route, a été présentée à l'issue des discussions.

Congo

Le gouvernement congolais prévoit une croissance de 5,3 % en 2024

D'après les estimations de la Direction générale de l'économie dans son [rapport](#) d'avril 2024 sur les perspectives économiques, la croissance du produit intérieur brut (PIB) du Congo devrait se raffermir pour atteindre 5,3 % en 2024 contre 2 % en 2023. **Cette tendance haussière s'expliquerait** par la reprise attendue de la production pétrolière (+5,9 %) et la bonne orientation des activités du secteur hors pétrole (+5 %). Sur le **front de l'inflation**, les tensions inflationnistes devraient se poursuivre, avec un taux de 3,5 % dépassant le seuil communautaire, en raison de la persistance de la crise alimentaire mondiale du **fait de l'enlèvement** de la guerre en Ukraine.

Réunion de restitution de la mission du FMI pour la 5e revue et pour l'Article IV

Le FMI a tenu le 15 mai 2024 une réunion de restitution avec les partenaires techniques et financiers. Sur le plan macroéconomique la croissance 2023 est plus faible que prévue, avec 2 % **annoncés, essentiellement du fait d'une** production de pétrole qui a légèrement diminué

contrairement aux prévisions. Les perspectives de croissance pour 2024 seraient également revues à la baisse. La dette extérieure du pays a poursuivi sa diminution, mais une augmentation de la dette intérieure a conduit à une légère augmentation de la dette totale. Des progrès ont été enregistrés en matière de réformes structurelles. Toutefois les autorités devront mener à bien des actions préalables afin de respecter les engagements pris sur quatre repères structurels sur cinq inachevés à date. **L'équipe du FMI semblait toutefois confiante** dans une conclusion positive de la 5e revue. Par ailleurs, **la revue de l'article IV a été menée à bien et un rapport, enrichi d'annexes**, est en cours de préparation.

ECAir annonce la reprise de ses vols

Après sa faillite en 2016, la compagnie aérienne Ecair a annoncé la reprise de ses vols domestiques à partir du 16 mai 2024 vers trois destinations : Brazzaville, Pointe-Noire et Ollombo. Cette reprise fait suite à un vol test réussi effectué le 27 mars dernier avec un Boeing 737-700 immatriculé au Congo. La compagnie propose deux navettes par jour entre Brazzaville et Pointe-Noire, tous les jours de la semaine. Le tarif affiché pour un aller simple est de 40.000 FCFA pour les vols Brazzaville/Pointe-Noire et Brazzaville/Ollombo.

Accords avec des opérateurs pétroliers pour augmenter les ressources pétrolières

Plusieurs [contrats de partage](#) de production ont été signés courant avril par l'État Congolais et approuvés en Conseil des ministres, parmi lesquels **l'avenant au contrat de partage de production du permis Kayo**, dont la société chinoise Wing Wah est l'opérateur et le contrat de partage de production du [champ Ngoki II](#) opéré par la Société africaine de recherche pétrolière et de distribution (SARPD Oil). Les autorités congolaises espèrent que le partenariat avec Wing Wah contribue aux objectifs **d'augmentation de la production du Congo** à 500 000 barils par jour (b/j) contre un peu moins

de 300 000 b/j en 2023. De même, les quatre premiers puits pétroliers du champ Ngoki II représenteraient, selon les autorités, une production de croisière à 360 000 b/j, soit un peu plus de 131 M de barils par an. Ces puits représenteraient des réserves estimées à plus de 480 M de barils. Dans le même élan de développement du secteur, le PDG de TotalEnergies aurait [annoncé](#) à l'issue de sa rencontre le 19 mai à Oyo avec le chef de l'Etat Denis Sassou N'Guesso, un investissement de 600 M USD en 2024 (environ 360 Mds FCFA) pour le forage d'un puits pétrolier sur le permis Marine XX.

Lancement de l'usine de phosphate de Hinda prévu en 2025

Le [lancement](#) des activités de l'usine de production de phosphate dans la localité de Hinda, située dans le département du Kouilou, est programmé pour mai 2025. L'information a été donnée par l'homme d'affaires sud-africain, Patrice Motsepe, propriétaire de la compagnie minière African rainbow capital, à l'issue de sa rencontre le 24 avril avec le président Denis Sassou N'Guesso. Ce projet représente un investissement de 600 M USD, soit environ 360 Mds FCFA. Les réserves globales des gisements à exploiter couvrent une superficie totale de 263,68 km² et sont estimées à 432 M de tonnes pour une production annuelle entre 2 et 4 millions de tonnes sur une période de 26 ans.

Kore Potash inscrit ses actions sur la place boursière sud-africaine A2X

La compagnie minière britannique Kore Potash, engagée dans le gisement de potasse Sintoukola, a rendu en mai [ses actions](#) disponibles à la négociation sur le marché boursier sud-africain A2X. Ses actions étaient déjà cotées à la Bourse australienne ASX, à Londres et à Johannesburg. Selon la presse, l'inscription sur le marché sud-africain intervient à un moment où Kore Potash est en négociations pour obtenir le financement nécessaire à la construction d'une mine de potasse au Congo. Un contrat d'ingénierie,

d'approvisionnement et de construction devrait être signé d'ici fin juin 2024 avec un groupe chinois.

Gabon

Consultation du FMI au titre de l'article IV

Le conseil d'administration du FMI a [conclu](#), le 24 mai 2024, la revue au titre de l'article IV pour le Gabon. Les perspectives de l'économie gabonaises sont contrastées. Si la croissance pour 2023 a été revue à la baisse (2,3 % au lieu de 2,8 % annoncé en octobre 2023), les prévisions pour 2024 sont, elles, plus optimistes (2,9 % contre 2,6 % précédemment). Concernant le déficit budgétaire et la dette publique, les perspectives sont plus inquiétantes. Le déficit budgétaire pourrait atteindre 4,2 % du PIB en 2024 et 6,4 % en 2025, et la dette publique qui a d'ores et déjà dépassé la barre des 70 % réglementaires dans la zone CEMAC en 2023, pourrait atteindre 73,1 % en 2024 et 79 % en 2025.

La production pétrolière gabonaise atteint son plus haut niveau depuis 2020

Établie en moyenne à 207 000 b/j sur l'année 2023 et 196 000 b/j en 2022, la [production](#) pétrolière gabonaise n'a cessé de croître au cours des trois premiers mois de 2024 pour atteindre fin mars une production moyenne de 230 000 b/j. Comme indiqué dans le dernier rapport de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep), cette hausse représente une augmentation de 7 % en moyenne mensuelle et un taux de croissance annuel significatif de 16,8 %. Atteignant son plus haut niveau depuis quelques années, la production pétrolière gabonaise a profité des bonnes performances de ses opérateurs dont Assala Gabon, en passe d'être nationalisé.

Hausse de 76 % de la production de manganèse de la Comilog au 1^{er} trimestre 2024

La Comilog, filiale du groupe français [Eramet](#), a enregistré une augmentation de 76 % de sa production de manganèse au T1 2024. Selon le **dernier rapport d'activités de l'entreprise**, la production s'élève à 1,9 Mt sur les trois premiers mois de l'année contre 1,4 Mt à la même période en 2023. Cette hausse témoigne de **l'amélioration de l'efficacité opérationnelle** permise par les investissements récents de la COMILOG dans la modernisation de ses infrastructures. Cependant, cette augmentation **reste à nuancer en raison d'un effet de base non-négligeable**, la Comilog ayant enregistré de très mauvais résultats au premier trimestre 2023 en raison d'un glissement de terrain fin 2022.

Mise en œuvre des conclusions du Dialogue National Inclusif (DNI)

Après le temps de la consultation et des débats en avril, les autorités gabonaises s'attèlent désormais à la **bonne mise en œuvre des conclusions du DNI**. Pour ce faire, le Président de la Transition a créé deux comités constitutionnels nationaux de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre des conclusions du dialogue. Parmi les principales réformes proposées se trouvent principalement des évolutions politiques et institutionnelles **avec l'instauration d'un mandat présidentiel de sept ans**, renouvelable une fois, ou une règle **d'incompatibilité entre les fonctions de ministre et de député**. Sur le plan économique, une des propositions marquantes est la nationalisation du leader national de la télécommunication Moov Africa. Ouvert à toutes les strates de la sociétés civiles et porteur d'espoir pour la population gabonaise, le DNI pourrait marquer un tournant pour l'avenir politique, économique et social du Gabon.

Guinée Équatoriale

Publication des résultats du premier recensement des entreprises

L'institut national de la statistique de Guinée Equatoriale (INEGE) a [publié](#) les résultats du premier recensement des entreprises sur la période 2019-2020. On y apprend que sur 31 946 entreprises identifiées, seulement 4 038 exercent dans le secteur formel, ce qui **représente un taux d'informalité de 87,4 %**. Les entreprises des secteurs primaire, secondaire et tertiaire représentent respectivement 2,0 %, 17,8 % et 80,2 %.

Taux d'inflation estimé à 2 % en avril 2024

L'Institut national des statistiques de Guinée équatoriale a [publié](#) les chiffres de l'inflation pour avril 2024. Le mois a enregistré un **taux d'inflation moyen de 2,0 %**, identique au mois précédent et bien inférieur au seuil de 3 % fixé par la CEMAC pour ses pays membres. Les groupes de produits ayant contribué à l'évolution positive de l'inflation sont par ordre d'importance : les « logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (+ 5,8 %), les « meubles, équipement ménagers et entretien courant du ménage » (+2,4 %), les « produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (+2,2 %) et les « transports » (+1,9 %).

Tchad

Changement d'autorité pour l'Agence d'Administration des Zones Economiques Spéciales (AAZES)

L'AAZES, sous tutelle de la Présidence de la république depuis sa création en juillet 2022 est désormais placée sous l'autorité du Ministère du

Commerce et de l'Industrie. C'est par une [correspondance](#) adressée par le secrétariat général de la présidence au Ministre du commerce que cette passation de pouvoir a été notifiée et qui impliquera l'intégration de l'AAZES au sein de l'organigramme du ministère. Le Ministère du Commerce et de l'Industrie étant en charge d'attirer les investissements nationaux et étrangers au sein des secteurs porteurs au Tchad élargira sa mission à l'attraction de ces capitaux au sein des ZES dans un objectif de recréer un climat des affaires favorable au développement du secteur privé très peu diversifié au Tchad.

Signature d'un accord entre la république du Tchad et la France pour la réhabilitation de l'aéroport de N'Djamena

Le lundi 20 mai 2024 le Ministre des finances, a signé avec l'Ambassadeur de de France un accord intergouvernemental pour le financement de la réhabilitation de la piste de l'aéroport international Hassan Djamoouss de N'Djamena. Ce financement de 32 MEUR permettra de réhabiliter la piste, d'amélioration les infrastructures aéroportuaires et de renforcer la connectivité du pays avec le reste du monde.

Annonce du premier gouvernement de la 5^{ème} République

La campagne et le processus d'élection présidentielle ont pris fin le jeudi 16 mai avec l'annonce des résultats officiels par le conseil constitutionnel. Mahamat Idriss Déby Itno, président de transition depuis avril 2021 a remporté l'élection présidentielle dès le premier tour avec 61% des voix. Dans la foulée, un nouveau premier ministre a été nommé. Le chef du gouvernement, Allah-Maye Halina a proposé une nouvelle architecture de l'organisation ministérielle. De nombreux ministres du précédent gouvernement de transition ont été reconduits, c'est notamment le cas de Tahir Hamid Nguilin ministre des finances depuis 2019,

qui se trouve à la tête d'un super ministère des finances, du budget, de l'économie et du plan. Il pourra s'appuyer sur Fatime Haram Acyl, ministre déléguée auprès du ministre des finances, chargée de l'économie et du plan.

RDC

FMI : accord au niveau des services avec la République démocratique du Congo pour la sixième revue de la Facilité élargie de crédit

Après d'intenses discussions avec les autorités de la RDC au cours desquelles l'équipe du Fonds monétaire international dirigée par Calixte Ahokossi a successivement rencontré le premier ministre sortant, la nouvelle première ministre Judith Suminwa Tuluka - nommée le 1er avril 2024 - et enfin le président de la République, un accord au niveau des services a été annoncé en vue de l'examen de la 6^{ème} et dernière revue du programme économique des autorités soutenu par la Facilité élargie de crédit. Dans le même temps s'est achevée la mission de consultation au titre de l'article IV pour 2024. La performance du programme a été globalement positive, la plupart des objectifs quantitatifs ayant été atteints et les principales réformes ayant été mises en œuvre, bien qu'à un rythme ralenti souligne le Fonds.

8^{ème} édition de la Semaine française de Kinshasa

La [semaine française](#) de Kinshasa a fermé ses portes le 26 avril dernier. Ce salon professionnel annuel organisée par la Chambre de commerce et d'industrie franco-congolaise depuis 2014 en partenariat avec l'Ambassade de France en RDC a, de nouveau, réuni de très nombreux visiteurs. L'édition 2024 de la Semaine Française, qui s'est tenue à l'hôtel Pullman de Kinshasa, avait pour thème « Les leviers de la croissance en RDC ». De nombreuses conférences plénières et ateliers thématiques ont été organisés en présence d'une trentaine d'entreprises venues de France

et d'Outre-mer (Réunion) pour l'occasion. L'équipe France au grand complet était présente : BPIFrance, Business France, l'AFD, les CCEF et le MEDEF I. L'ambassadeur Christophe Bouchard, envoyé spécial pour les partenariats économiques en Afrique du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, a également honoré de sa présence la Semaine française et a officiellement lancé la Communauté Afrique-France entrepreneurs pour rapprocher les jeunes entrepreneurs français et congolais.

Signature d'un nouvel accord de 7 M USD avec la Chine

Le Gouvernement a rendu [public](#), le 3 mai 2024, l'avenant N°5 à la convention de collaboration relative à un projet minier et un projet d'infrastructure en RDC du 22 avril 2008. Cet avenant déterminera les cours du cuivre sur le marché international. Ainsi, le pays recevra annuellement 324 M USD pour des projets d'infrastructure de la part de ses partenaires chinois jusqu'en 2040, tant que le prix du cuivre restera au-dessus de 8 000 USD par tonne. Si le prix du cuivre dépassait les 12 000 USD, 30 % des bénéfices supplémentaires seront alloués au financement de projets d'infrastructure additionnels. Si le prix tombait en dessous de 8 000 USD, le financement diminuerait jusqu'à cesser complètement à 5 200 USD par tonne. Les amendements portent la valeur totale des prêts

d'infrastructure à 7 M USD entre 2008 et 2040, avec 1,5 M USD déjà décaissés, selon le contrat.

Sao Tomé-et-Principe

Sao Tomé-et-Principe demande l'aide de l'Union européenne pour parvenir à un accord avec le FMI

Structurellement dépendante de l'aide internationale, l'économie [santoméenne](#) se trouve en position très difficile depuis deux ans en l'absence d'accord avec le FMI. L'Union européenne soutient déjà Sao Tomé-et-Principe par le biais du programme d'appui budgétaire et à travers le financement de plusieurs projets. Cependant, le soutien de l'UE ne suffit pas à répondre à tous les défis auxquels le pays est confronté. C'est pour répondre à cette problématique que Cécile Abadie, ambassadrice de l'Union européenne sur l'île, a rencontré le 15 mai Gareth Guadeloupe, ministre santoméen des Affaires étrangères. Cet entretien a notamment été l'occasion d'évoquer le blocage principal à un accord avec le FMI : le déséquilibre profond de la balance des paiements en raison de l'importation massive d'hydrocarbures. L'UE devra jouer un rôle de coordinateur dans le dialogue entre l'administration santoméenne et le FMI.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques. Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : Service économique régional de Yaoundé
Rédacteurs : Service économique régional de Yaoundé
Services économiques de Libreville, de Brazzaville et de Kinshasa, et correspondants

[Rendez-vous sur cette page](#) pour vous abonner